



# Avis public du scrutin

**Municipalité : Saint-Côme-Linière**

**Date du scrutin : 02 novembre 2025**

Par cet avis public, Chantal Poulin, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin sera tenu.
2. Voici les personnes candidates aux divers postes.

**Poste de conseillère ou conseiller no 2**

- Mme Bianca Perreault
- M. Simon Breton

**Poste de conseiller no 3**

- M. Fernand Caouette
- M. Pascal Poulin

**Poste de conseiller no 4**

- M. Alain Dumas
- M. Daniel Poulin
- M. Steven Lebel

**Poste de conseillère ou conseiller no 5**

- M. Alain Bouchard
- Mme Sylvie Bruneau

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous.

**Jour du scrutin : Dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

**Sections de vote 1 à 8 : À la salle Optimiste (2<sup>e</sup> étage de l'aréna) au 1517, 19<sup>e</sup> Rue à Saint-Côme-Linière**

**Jour de vote par anticipation : Dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

**Sections de vote 1 à 8 : À la salle Optimiste (2<sup>e</sup> étage de l'aréna) au 1517, 19<sup>e</sup> Rue à Saint-Côme-Linière**

4. Le recensement des votes aura lieu le 2 novembre 2025 à 21 h 30 à l'adresse suivante :  
À la salle Optimiste (2<sup>e</sup> étage de l'aréna) au 1517, 19<sup>e</sup> Rue. Vous pouvez y assister.
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : 1362, rue Principale à Saint-Côme-Linière

Téléphone : 418-685-3825 poste 202

**Adjointe**

Adresse : 1362, rue Principale à Saint-Côme-Linière

Téléphone : 418-685-3825 poste 206



Chantal Poulin

Présidente d'élection

Lieu : Saint-Côme-Linière

Le : 6 octobre 2025

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, Chantal Poulin, présidente d'élection, résidant à Saint-Côme-Linière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le sixième jour du mois d'octobre deux mille vingt-cinq, à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Hôtel de Ville et Caisse Populaire.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce sixième (6<sup>e</sup>) jour du mois d'octobre deux mille vingt-cinq.



Chantal Poulin  
Présidente d'élection